

L'étang de Saint-Bonnet

À cinq minutes à pied du centre de Villefontaine et de différents quartiers de la ville, vous pouvez profiter d'un cadre naturel remarquable, témoignant qu'une vie sauvage aux côtés des hommes reste possible. De nombreux oiseaux d'eau trouvent refuge sur l'étang de Saint-Bonnet, tout en profitant des autres étangs des alentours.



Bihoreau gris



Fiche d'identité

Communes : Vaulx-Milieu et Villefontaine (38)
 Propriétaires : Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) et Établissement Public de l'Isle-d'Abeau (EPIDA)
 Gestionnaire : CAPI
 Création de la Réserve : avril 1987
 Surface : 31 hectares

*
Crapauduc (= batrachoduc)
 passage protégé construit par l'homme qui permet aux crapauds de traverser les obstacles tels qu'une route ou une voie ferrée, sans risque de se faire écraser



Boisements, prairies et roselières

Autour de l'étang, les boisements accueillent les amphibiens en hivernage, tandis que les prairies, exposées Sud, facilitent la reproduction des tortues Cistude. Il faut noter l'arrivée de deux ruisseaux, entraînant une configuration particulière de l'étang et permettant le développement d'une roselière importante.

Crapauds communs



Des espèces remarquables

L'étang abrite plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux, avec notamment une très bonne représentation de la famille des hérons : Bihoreau gris, Héron cendré, Héron pourpré et Blongios nain. On a aussi pu y observer le Butor étoilé. Par ailleurs, la tortue Cistude, avec près de 80 individus recensés, est bien implantée sur le site. On notera aussi la présence de Tritons palmés et alpestres ainsi que de la Fougère des marais.



Cistude d'Europe



Renouoncule scélérate



Triton alpestris

POURQUOI UN CLASSEMENT ?

Le contexte de départ est celui d'une Ville Nouvelle en pleine construction. Des projets de « marinas » sur l'étang sont évoqués. Grâce à la pression d'associations naturalistes et à la volonté de certains élus, c'est finalement la mise en Réserve Naturelle Volontaire qui a été retenue, afin de maintenir l'image d'une « Ville à la campagne », slogan de l'époque de la Ville Nouvelle.

LES ACTIONS DE GESTION

Dans le dispositif de gestion des eaux pluviales de l'agglomération, l'étang de Saint-Bonnet a été retenu comme site « tampon » en cas de crue. Il s'agissait d'associer à sa protection un rôle utile dans le cadre des aménagements urbains. Des actions plus spécifiques de gestion écologique ont été mises en place telles que la pose d'un crapauduc*. Il a aussi pour vocation de servir de bassin de grossissement pour les poissons. En accord avec la société de pêche de Villefontaine, l'étang est vidangé régulièrement et débarrassé des espèces indésirables telles que poissons chats et perches soleil.



CONTACT
 Service environnement de la CAPI (Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère)
 2, rue de la Buthière
 38090 VILLEFONTAINE
 Tél. : 04 74 94 14 43
 Mail : mlaveau.capi@orange.fr

OUVERTURE DU SITE
 Un chemin tout autour de la réserve est ouvert toute l'année aux piétons. (Une plaquette du « chemin des étangs » est disponible au syndicat d'initiative de Villefontaine.)
 Les visites pour des groupes scolaires sont possibles sur rendez-vous.

